

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 29646 Numéro SIREN : 824 630 784 Nom ou dénomination : A.S.D.E.
--

Ce dépôt a été enregistré le 11/10/2019 sous le numéro de dépôt 106795



20191067952018

DATE DEPOT : 11/10/2019

N° DE DEPOT : 106795

N° GESTION : 2016B29646

N° SIREN : 824630784

DENOMINATION : A.S.D.E.

ADRESSE : 25 quai André Citroën 75015 Paris

MILLESIME : 2018

Greffier du Tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :
11 OCT. 2019
Sous le N° : 106745

A.S.D.E.

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE À ASSOCIÉ UNIQUE

AU CAPITAL DE 1.000 EUROS

SIÈGE SOCIAL : 25 QUAI ANDRÉ CITROËN - 75015 PARIS

824 630 784 RCS PARIS

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la bénéfice de l'exercice s'élevant à 10.194 € de la manière suivante :

Origine :

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 10.194 €

Affectation :

- Report à nouveau, soit : 10.194 €
 Lequel s'élèverait ainsi à 24.567 €.

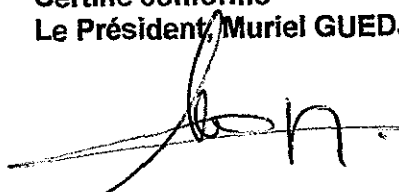
Compte tenu de cette affectation du résultat, le montant des capitaux de la Société s'élèverait à 25.667 €.

Rappel des dividendes distribués

Pour le premier et le second exercice : pas de dividende distribué antérieurement.

Cette résolution est adoptée par l'associée unique.

Certifié conforme
 Le Président, Muriel GUEDJ





A.S.D.E

25 Quai André Citroën

75015 PARIS

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Certifié conforme le 30 juin 2019

Le Président,
Thierry Guesst.

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	2 787	984	1 804	1 511
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	2 787	984	1 804	1 511
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	26 914	4 000	22 914	9 114
	Autres créances	2 801		2 801	5 994
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	45 988		45 988	58 899
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	75 703	4 000	71 703	74 007
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		78 490	4 984	73 506	75 518

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	100	
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	14 373	
	Résultat de l'exercice	10 194	14 473
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	25 667	15 473
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	18 355	25 482
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 600	7 310
	Dettes fiscales et sociales	7 880	15 604
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	19 005	11 648
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	47 839	60 045
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	73 506	75 518
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		10 194,18	14 473,06
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		47 839	60 045
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	29/12/2016 31/12/2017	12 mois	Ecart	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	111 942	100,00	229 963	100,00	(118 021)	-51,32
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises	2 319		6 413		(4 093)	-63,83
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)	(2 319)		(6 413)		4 093	-63,83
Production vendue	111 942	100,00	229 963	100,00	(118 021)	-51,32
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	111 942	100,00	229 963	100,00	(118 021)	-51,32
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance directe	4 700	4,20	128 752	55,99	(124 052)	-96,35
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	107 242	95,80	101 211	44,01	6 031	5,96
MARGES (Commerciale + Production)	104 923	93,73	94 798	41,22	10 124	10,68
- Achats non stockés (c)	2 787	2,49	3 956	1,72	(1 169)	-29,55
- Autres charges externes (c)	86 250	77,05	73 213	31,84	13 037	17,81
VALEUR AJOUTEE PRODUITE (a+b-c)	15 886	14,19	17 629	7,67	(1 744)	-9,89
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes sur rémunérations						
- Autres impôts et taxes	436	0,39	76	0,03	360	473,68
- Salaires et traitements						
- Charges sociales						
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	15 450	13,80	17 553	7,63	(2 104)	-11,98
+ Reprises sur amortissements et provisions						
+ Autres produits d'exploitation						
+ Transfert de charges d'exploitation						
- Dotations aux amort., dépréciations et provisions	4 456	3,98	527	0,23	3 929	745,08
- Autres charges de gestion courante						
RESULTAT EXPLOITATION	10 993	9,82	17 026	7,40	(6 033)	-35,43
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières						
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	10 993	9,82	17 026	7,40	(6 033)	-35,43
Produits exceptionnels	1 001	0,89	2		999	N/S
- Charges exceptionnelles	1		1			-24,78
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 000	0,89	1		999	N/S
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices	1 799	1,61	2 554	1,11	(755)	-29,56
RESULTAT DE L'EXERCICE	10 194	9,11	14 473	6,29	(4 279)	-29,56

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	31/12/2017	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			
	Production vendue (Biens)			
	Production vendue (Services)	111 942	229 963	
	Montant net du chiffre d'affaires	111 942	229 963	
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation			
	Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges			
	Autres produits			
	Total des produits d'exploitation	111 942	229 963	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	2 319	6 413	
	Variation de stock			
	Achats de matières et autres approvisionnements			
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes	93 737	205 921	
	Impôts, taxes et versements assimilés	436	76	
	Salaires et traitements			
	Charges sociales du personnel			
	Cotisations personnelles de l'exploitant			
	Dotations aux amortissements :			
	- sur immobilisations	456	527	
	- charges d'exploitation à répartir			
	Dotations aux dépréciations :			
	- sur immobilisations			
	- sur actif circulant	4 000		
	Dotations aux provisions			
	Autres charges			
	Total des charges d'exploitation	100 949	212 937	
RESULTAT D'EXPLOITATION		10 993	17 026	

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	31/12/2017	
RESULTAT D'EXPLOITATION		10 993	17 026	
Opéra- comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée			
	Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)			
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)			
	Autres intérêts et produits assimilés (3)			
	Reprises sur prov. et dépréciations et transferts de charges			
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des produits financiers				
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.			
	Intérêts et charges assimilées (4)			
	Différences négatives de change			
	Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement			
Total des charges financières				
RESULTAT FINANCIER				
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		10 993	17 026	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	1 001	2	
	Sur opérations en capital			
	Reprises sur prov. et dépréciations et transferts de charges			
Total des produits exceptionnels		1 001	2	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	1	1	
	Sur opérations en capital			
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.			
Total des charges exceptionnelles		1	1	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (Bénéfice ou perte)		1 000	1	
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		1 799	2 554	
TOTAL DES PRODUITS		112 943	229 965	
TOTAL DES CHARGES		102 749	215 492	
RESULTAT DE L'EXERCICE		10 194	14 473	
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) dont produits concernant les entreprises liées				
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées				

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros

	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	29/12/2016 31/12/2017	12 mois	Variations %
Capital souscrit non appelé					
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	1 803,71	2,45	1 510,92	2,00	292,79 19,38
Autres immobilisations corporelles	1 803,71	2,45	1 510,92	2,00	292,79 19,38
Instal. génér. agenc. div.	749,17	1,02			749,17
Mat. bureau et inform.	2 038,25	2,77	1 510,92	2,00	527,33 34,90
AMORTISSEMT AGENCEMENT	(131,11)	-0,18			(131,11)
AMORTISSEMT BUREAU ET INFO	(852,60)	-1,16			(852,60)
TOTAL III - Actif Circulant NET	71 702,70	97,55	74 006,85	98,00	(2 304,15) -3,11
Créances clients et comptes rattachés	22 914,00	31,17	9 114,00	12,07	13 800,00 151,42
Collectif clients débiteurs	22 114,00	30,08	9 114,00	12,07	13 000,00 142,64
CLIENTS DOUTEUX	4 800,00	6,53			4 800,00
PROVISION DEPRECIATION	(4 000,00)	-5,44			(4 000,00)
Autres créances	2 800,70	3,81	5 994,00	7,94	(3 193,30) -53,27
Collectif fournisseurs débiteurs	1 500,00	2,04	1 500,00	1,99	
TVA IMMOBILISATION	149,83	0,20			149,83
CREDIT TVA	1 067,00	1,45	3 559,00	4,71	(2 492,00) -70,02
TVA SUR FNP	83,87	0,11	935,00	1,24	(851,13) -91,03
Disponibilités	45 988,00	62,56	58 898,85	77,99	(12 910,85) -21,92
LCL ASDE	31 327,11	42,62	58 898,85	77,99	(27 571,74) -46,81
CIC	14 660,89	19,95			14 660,89
TOTAL DU BILAN ACTIF	73 506,41	100,00	75 517,77	100,00	(2 011,36) -2,66

Détail du Passif

Etat exprimé en euros

	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	29/12/2016 31/12/2017	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	25 667	34,92	15 473	20,49	10 194	65,88
Capital Social ou individuel	1 000	1,36	1 000	1,32		
CAPITAL	1 000	1,36	1 000	1,32		
Réserve légale	100	0,14			100	
Réserve légale	100	0,14			100	
Report à nouveau	14 373	19,55			14 373	
Report à nouveau	14 373	19,55			14 373	
Résultat de l'exercice	10 194	13,87	14 473	19,17	(4 279)	-29,56
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	47 839	65,08	60 045	79,51	(12 206)	-20,33
Emprunts et dettes financières divers	18 355	24,97	25 482	33,74	(7 128)	-27,97
CC GUEDJ MURIEL	18 355	24,97	9 801	12,98	8 553	87,27
NE PLUS UTILISER			15 681	20,76	(15 681)	-100,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 600	3,54	7 310	9,68	(4 710)	-64,43
Collectif fournisseurs créditeurs			1 000	1,32	(1 000)	-100,00
FOURNISSEURS FNP	2 600	3,54	6 310	8,36	(3 710)	-58,80
Dettes fiscales et sociales	7 880	10,72	15 604	20,66	(7 724)	-49,50
Impôt société	1 799	2,43	2 554	3,38	(755)	-29,56
TVA COLLECTEE 20%	4 486	6,10	319	0,42	4 167	N/S
T.C.A. à régulariser ou attent	1 595	2,17	12 731	16,86	(11 136)	-87,47
Autres dettes	19 005	25,85	11 648	15,42	7 357	63,16
NDF GUEDJ MURIEL	19 005	25,85	11 648	15,42	7 357	63,16
TOTAL DU BILAN PASSIF	73 506	100,00	75 518	100,00	(2 011)	-2,66

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros

	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	29/12/2016 31/12/2017	12 mois	Variations	%
Montant net du chiffre d'affaires	111 942,07	100,00	229 962,93	100,00	(118 020,86)	-51,32
Achats de marchandises	2 319,43		6 412,73		(4 093,30)	-63,83
Achats de marchandises	2 319,43		6 412,73		(4 093,30)	-63,83
Marge commerciale	(2 319,43)		(6 412,73)		4 093,30	63,83
Production vendue Services	111 942,07	100,00	229 962,93	100,00	(118 020,86)	-51,32
PRESTATIONS DE SERVICES	2 375,00	2,12	152 496,27	66,31	(150 121,27)	-98,44
HONORAIRES	103 960,00	92,87	43 095,00	18,74	60 865,00	141,23
COMMISSION AGENCE			5 413,53	2,35	(5 413,53)	-100,00
Produits des activités annexes	5 607,07	5,01	28 958,13	12,59	(23 351,06)	-80,64
Production de l'exercice	111 942,07	100,00	229 962,93	100,00	(118 020,86)	-51,32
Variation de stocks approvisionnements						
Achats de sous-traitance	4 700,00	4,20	128 751,94	55,99	(124 051,94)	-96,35
Achats études et prest.serv.	4 700,00	4,20	128 751,94	55,99	(124 051,94)	-96,35
Marge brute de production	107 242,07	95,80	101 210,99	44,01	6 031,08	5,96
Production de l'exercice + Marge commerciale	109 622,64	97,93	223 550,20	97,21	(113 927,56)	-50,96
Achats non stockés matières et fournitures	2 787,44	2,49	3 956,37	1,72	(1 168,93)	-29,55
EDF	360,00	0,32			360,00	
CARBURANT			39,10	0,02	(39,10)	-100,00
Achats non stockés mat.fourn.	1 689,15	1,51	3 315,49	1,44	(1 626,34)	-99,05
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	738,29	0,66	601,78	0,26	136,51	22,68
Autres charges externes	86 249,68	77,05	73 212,76	31,84	13 036,92	17,81
Sous-traitance générale	1 400,00	1,25			1 400,00	
Locations	14 400,00	12,86	14 400,00	6,26		
Locations			1 511,90	0,66	(1 511,90)	-100,00
Charges locatives et coprop.	2 880,00	2,57			2 880,00	
Entretien et réparations			254,17	0,11	(254,17)	-100,00
GARANTIE DARTY			149,99	0,07	(149,99)	-100,00
Primes d'assurance	52,92	0,05	39,69	0,02	13,23	33,33
DOCUMENTATION	143,29	0,13	78,79	0,03	64,50	81,86
FRAIS JURIDIQUES	3 125,00	2,79	12 475,00	5,42	(9 350,00)	-74,95
HONORAIRES DIVERS	700,00	0,63	700,00	0,30		
FRAIS D'ACTES	409,43	0,37	1 087,50	0,47	(678,07)	-62,35
CADEAUX	3 794,98	3,39	3 155,98	1,37	639,00	20,25
Transports de biens et person.	5,83	0,01			5,83	
Déplacements, missions, récep.	45 742,86	40,86	31 665,54	13,77	14 077,32	44,46
FRAIS PRESTATAIRES			337,36	0,15	(337,36)	-100,00
INDEMNITES KILOMETRIQUES	2 942,43	2,63	708,05	0,31	2 234,38	315,57
Déplacements, missions, récep.	1 832,17	1,64	2 326,94	1,01	(494,77)	-21,26
Déplacements, missions, récep.	7 129,34	6,37	3 506,50	1,52	3 622,84	103,32
Frais postaux et télécom.	250,81	0,22	158,45	0,07	92,36	58,29
ABONNEMENT CLARANET	79,00	0,07	257,00	0,11	(178,00)	-69,26
TELEPHONE	960,00	0,86			960,00	
Services bancaires et assim.	402,72	0,36	399,90	0,17	2,82	0,71
FRAIS BANCAIRES CIC	(1,10)				(1,10)	
Valeur ajoutée produite	15 885,52	14,19	17 629,13	7,67	(1 743,61)	-9,89
Impôts, taxes & versements assimilés autres	436,00	0,39	76,00	0,03	360,00	473,68

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros	01/01/2018	12	29/12/2016	12	Variations	%
	31/12/2018	mois	31/12/2017	mois		
CFE	76,00	0,07	76,00	0,03		
TAXE FONCIERE	360,00	0,32			360,00	
Excédent brut d'exploitation	15 449,52	13,80	17 553,13	7,63	(2 103,61)	-11,98
Dotations aux amortissements et provisions	4 456,38	3,98	527,33	0,23	3 929,05	745,08
DOT. AMORT. CORPORELLES	456,38	0,41	527,33	0,23	(70,95)	-13,45
DOTATION CREANCE DOUTEUSE	4 000,00	3,57			4 000,00	
Résultat d'exploitation	10 993,14	9,82	17 025,80	7,40	(6 032,66)	-35,43
Résultat courant avant impôts	10 993,14	9,82	17 025,80	7,40	(6 032,66)	-35,43
Produits exceptionnels	1 000,89	0,89	2,39		998,50	N/S
Prod.except./oper.gestion	0,89		2,39		(1,50)	-62,76
PRODUITS EXCEP/EX ANT	1 000,00	0,89			1 000,00	
Charges exceptionnelles	0,85		1,13		(0,28)	-24,78
Charges except./ope.gestion	0,85		1,13		(0,28)	-24,78
Résultat exceptionnel	1 000,04	0,89	1,26		998,78	N/S
Impôts sur les bénéfices	1 799,00	1,61	2 554,00	1,11	(755,00)	-29,56
Impôt société	1 799,00	1,61	2 554,00	1,11	(755,00)	-29,56
Résultat de l'exercice	10 194,18	9,11	14 473,06	6,29	(4 278,88)	-29,56

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	29/12/2016 31/12/2017	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	111 942,07	100,00	229 962,93	100,00	(118 020,86)	-51,32
Ventes de marchandises						
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux	111 942,07	100,00	229 962,93	100,00	(118 020,86)	-51,32
Production vendue Services FRANCE	111 942,07	100,00	229 962,93	100,00	(118 020,86)	-51,32
PRESTATIONS DE SERVICES	2 375,00	2,12	152 496,27	66,31	(150 121,27)	-98,44
HONORAIRES	103 960,00	92,87	43 095,00	18,74	60 865,00	141,23
COMMISSION AGENCE			5 413,53	2,35	(5 413,53)	-100,00
Produits des activités annexes	5 607,07	5,01	28 958,13	12,59	(23 351,06)	-80,64
Montant net du chiffre d'affaires	111 942,07	100,00	229 962,93	100,00	(118 020,86)	-51,32
Total des charges d'exploitation	100 948,93	90,18	212 937,13	92,60	(111 988,20)	-52,59
Achats de marchandises	2 319,43	2,07	6 412,73	2,79	(4 093,30)	-63,83
Achats de marchandises	2 319,43	2,07	6 412,73	2,79	(4 093,30)	-63,83
Autres achats et charges externes	93 737,12	83,74	205 921,07	89,55	(112 183,95)	-54,48
Achats études et prest.serv.	4 700,00	4,20	128 751,94	55,99	(124 051,94)	-96,35
EDF	360,00	0,32			360,00	
CARBURANT			39,10	0,02	(39,10)	-100,00
Achats non stockés mat.fourn.	1 689,15	1,51	3 315,49	1,44	(1 626,34)	-49,05
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	738,29	0,66	601,78	0,26	136,51	22,68
Sous-traitance générale	1 400,00	1,25			1 400,00	
Locations	14 400,00	12,86	14 400,00	6,26		
Locations			1 511,90	0,66	(1 511,90)	-100,00
Charges locatives et copropr.	2 880,00	2,57			2 880,00	
Entretien et réparations			254,17	0,11	(254,17)	-100,00
GARANTIE DARTY			149,99	0,07	(149,99)	-100,00
Primes d'assurance	52,92	0,05	39,69	0,02	13,23	33,33
DOCUMENTATION	143,29	0,13	78,79	0,03	64,50	81,86
FRAIS JURIDIQUES	3 125,00	2,79	12 475,00	5,42	(9 350,00)	-74,95
HONORAIRES DIVERS	700,00	0,63	700,00	0,30		
FRAIS D'ACTES	409,43	0,37	1 087,50	0,47	(678,07)	-62,35
CADEAUX	3 794,98	3,39	3 155,98	1,37	639,00	20,25
Transports de biens et person.	5,83	0,01			5,83	
Déplacements, missions, récep.	45 742,86	40,86	31 665,54	13,77	14 077,32	44,46
FRAIS PRESTATAIRES			337,36	0,15	(337,36)	-100,00
INDEMNITES KILOMETRIQUES	2 942,43	2,63	708,05	0,31	2 234,38	315,57
Déplacements, missions, récep.	1 832,17	1,64	2 326,94	1,01	(494,77)	-21,26
Déplacements, missions, récep.	7 129,34	6,37	3 506,50	1,52	3 622,84	103,32
Frais postaux et télécom.	250,81	0,22	158,45	0,07	92,36	58,29
ABONNEMENT CLARANET	79,00	0,07	257,00	0,11	(178,00)	-69,26
TELEPHONE	960,00	0,86			960,00	
Services bancaires et assim.	402,72	0,36	399,90	0,17	2,82	0,71
FRAIS BANCAIRES CIC	(1,10)				(1,10)	
Impôts, taxes & versements assimilés	436,00	0,39	76,00	0,03	360,00	473,68
CFE	76,00	0,07	76,00	0,03		
TAXE FONCIERE	360,00	0,32			360,00	
Dotation aux amortissements sur immobilisations	456,38	0,41	527,33	0,23	(70,95)	-13,45
DOT. AMORT. CORPORELLES	456,38	0,41	527,33	0,23	(70,95)	-13,45

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	29/12/2016 31/12/2017	12 mois	Variations %
Dotations aux provisions sur actif circulant	4 000,00	3,57			4 000,00
DOTATION CREANCE DOUTEUSE	4 000,00	3,57			4 000,00
Résultat d'exploitation	10 993,14	9,82	17 025,80	7,40	(6 032,66) -35,43
Total des produits financiers					
Total des charges financières					
Résultat financier					
Résultat courant avant impôts	10 993,14	9,82	17 025,80	7,40	(6 032,66) -35,43
Total des produits exceptionnels	1 000,89	0,89	2,39		998,50 N/S
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 000,89	0,89	2,39		998,50 N/S
Prod.except./oper.gestion	0,89		2,39		(1,50) -62,76
PRODUITS EXCEP/EX ANT	1 000,00	0,89			1 000,00
Total des charges exceptionnelles	0,85		1,13		(0,28) -24,78
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	0,85		1,13		(0,28) -24,78
Charges except./ope.gestion	0,85		1,13		(0,28) -24,78
Résultat exceptionnel	1 000,04	0,89	1,26		998,78 N/S
Impôts sur les bénéfices	1 799,00	1,61	2 554,00	1,11	(755,00) -29,56
Impôt société	1 799,00	1,61	2 554,00	1,11	(755,00) -29,56
Résultat de l'exercice	10 194,18	9,11	14 473,06	6,29	(4 278,88) -29,56

Direction Générale des Finances Publiques **IMPOT SUR LES SOCIETES**

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01012018** et clos le **31122018** Régime simplifié d'imposition ☐ Régime réel normal ☒

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au forfait art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐

Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI) ☐
Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD ☐
Si une autre entité établie en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquez le nom et la localisation : _____

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration
**SIE PARIS 15E GRENELLE-JAVEL
13 RUE DU GENERAL BEURET
75712 PARIS CEDEX 15**

Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement

A IDENTIFICATION

**A.S.D.E
25 Quai André Citroën**

Identification du destinataire

75015 PARIS

82463078400018

Insp. IFU

N° dossier

N° Siret

B ACTIVITE

Activités exercées (souligner l'activité principale) :

Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (Article 223-I-1 du CGI)
Date d'entrée dans le groupe de sociétés déclarant : _____
Pour les sociétés filiales : désignation, adresse, régime d'imposition et n° d'identification de la société mère : _____

n° SIRET

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1. Résultat fiscal net des impositions au taux de 100%		2. Plus-values		3. Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer		5. Imputations		6. Contribution annuelle sur les revenus locatifs	

D IMPUTATIONS (cf la notice de la déclaration 2065)

1. Affectation des revenus imposables des sociétés à l'impôt sur les sociétés, y compris les dividendes et les bénéfices distribués en faveur des sociétés
2. Affectation des revenus imposables des sociétés à l'impôt sur les sociétés, y compris les dividendes et les bénéfices distribués en faveur des sociétés
3. Affectation des revenus imposables des sociétés à l'impôt sur les sociétés, y compris les dividendes et les bénéfices distribués en faveur des sociétés

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice)

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

CGA ☐ Viseur conventionné ☐
Nom, adresse, téléphone, télécopie
Professionnel de la comptabilité
Comptable
CGA ☐
Nom, adresse, téléphone, télécopie

A PARIS le 11052019

Signature et qualité du déclarant

MURIEL GUEDJ

Président

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise
Et date de clôture de l'exercice

S.A.S. D.E.
31/12/2018

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts

Payées par la société elle-même

(a)

Payées par un établissement chargé du service des titres

(b)

2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société n'est pas le bénéficiaire

(c)

3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés actionnaires, actionnaires de parts, soit directement soit par personnes interposées

(d)

4. Montant des distributions

(e)

5. Montant des distributions

(f)

6. Montant des distributions

(g)

7. Montant des distributions

(h)

8. Montant des distributions

(i)

9. Montant des distributions

(j)

10. Montant des distributions

(k)

11. Montant des distributions

(l)

12. Montant des distributions

(m)

13. Montant des distributions

(n)

14. Montant des distributions

(o)

15. Montant des distributions

(p)

16. Montant des distributions

(q)

17. Montant des distributions

(r)

18. Montant des distributions

(s)

19. Montant des distributions

(t)

20. Montant des distributions

(u)

21. Montant des distributions

(v)

22. Montant des distributions

(w)

23. Montant des distributions

(x)

24. Montant des distributions

(y)

25. Montant des distributions

(z)

26. Montant des distributions

(aa)

27. Montant des distributions

(ab)

28. Montant des distributions

(ac)

29. Montant des distributions

(ad)

30. Montant des distributions

(ae)

31. Montant des distributions

(af)

32. Montant des distributions

(ag)

33. Montant des distributions

(ah)

34. Montant des distributions

(ai)

35. Montant des distributions

(aj)

36. Montant des distributions

(ak)

37. Montant des distributions

(al)

38. Montant des distributions

(am)

39. Montant des distributions

(an)

40. Montant des distributions

(ao)

41. Montant des distributions

(ap)

42. Montant des distributions

(aq)

43. Montant des distributions

(ar)

44. Montant des distributions

(as)

45. Montant des distributions

(at)

46. Montant des distributions

(au)

47. Montant des distributions

(av)

48. Montant des distributions

(aw)

49. Montant des distributions

(ax)

50. Montant des distributions

(ay)

51. Montant des distributions

(az)

52. Montant des distributions

(ba)

53. Montant des distributions

(bb)

54. Montant des distributions

(bc)

55. Montant des distributions

(bd)

56. Montant des distributions

(be)

57. Montant des distributions

(bf)

58. Montant des distributions

(bg)

59. Montant des distributions

(bh)

60. Montant des distributions

(bi)

61. Montant des distributions

(bj)

62. Montant des distributions

(bk)

63. Montant des distributions

(bl)

64. Montant des distributions

(bm)

65. Montant des distributions

(bn)

66. Montant des distributions

(bo)

67. Montant des distributions

(bp)

68. Montant des distributions

(bq)

69. Montant des distributions

(br)

70. Montant des distributions

(bs)

71. Montant des distributions

(bt)

72. Montant des distributions

(bu)

73. Montant des distributions

(bv)

74. Montant des distributions

(bw)

75. Montant des distributions

(bx)

76. Montant des distributions

(by)

77. Montant des distributions

(bz)

78. Montant des distributions

(ca)

79. Montant des distributions

(cb)

80. Montant des distributions

(cc)

81. Montant des distributions

(cd)

82. Montant des distributions

(ce)

83. Montant des distributions

(cf)

84. Montant des distributions

(cg)

85. Montant des distributions

(ch)

86. Montant des distributions

(ci)

87. Montant des distributions

(cj)

88. Montant des distributions

(ck)

89. Montant des distributions

(cl)

90. Montant des distributions

(cm)

91. Montant des distributions

(cn)

92. Montant des distributions

(co)

93. Montant des distributions

(cp)

94. Montant des distributions

(cq)

95. Montant des distributions

(cr)

96. Montant des distributions

(cs)

97. Montant des distributions

(ct)

98. Montant des distributions

(cu)

99. Montant des distributions

(cv)

100. Montant des distributions

(cw)

101. Montant des distributions

(cx)

102. Montant des distributions

(cy)

103. Montant des distributions

(cz)

104. Montant des distributions

(da)

105. Montant des distributions

(db)

106. Montant des distributions

(dc)

107. Montant des distributions

(dd)

108. Montant des distributions

(de)

109. Montant des distributions

(df)

110. Montant des distributions

(dg)

111. Montant des distributions

(dh)

112. Montant des distributions

(di)

113. Montant des distributions

(dj)

114. Montant des distributions

(dk)

115. Montant des distributions

(dl)

116. Montant des distributions

(dm)

117. Montant des distributions

(dn)

118. Montant des distributions

(do)

119. Montant des distributions

(dp)

120. Montant des distributions

(dq)

121. Montant des distributions

(dr)

122. Montant des distributions

(ds)

123. Montant des distributions

(dt)

124. Montant des distributions

(du)

125. Montant des distributions

(dv)

126. Montant des distributions

(dw)

127. Montant des distributions

(dx)

128. Montant des distributions

(dy)

129. Montant des distributions

(dz)

130. Montant des distributions

(ea)

131. Montant des distributions

(eb)

132. Montant des distributions

(ec)

133. Montant des distributions

(ed)

134. Montant des distributions

(ee)

135. Montant des distributions

(ef)

136. Montant des distributions

(eg)

137. Montant des distributions

(eh)

138. Montant des distributions

(ei)

139. Montant des distributions

(ej)

140. Montant des distributions

(ek)

141. Montant des distributions

(el)

142. Montant des distributions

(em)

143. Montant des distributions

(en)

IMPOT SUR LES SOCIETES

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2019)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **A.S.D.E.**
et Date de clôture de l'exercice **31/12/2018**

H DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, des traitements et des autres rémunérations versées aux dirigeants sociaux, aux administrateurs, aux associés gérants, aux mandataires, figurant sur la DADS (ou équivalent) 2018 (à compléter par les entreprises soumises au régime simplifié d'imposition). A la fin de l'exercice, les entreprises soumises au régime simplifié d'imposition doivent verser aux dirigeants sociaux, aux administrateurs, aux associés gérants, aux mandataires, une somme égale à la somme des rémunérations versées au cours de l'exercice.

Retrocessions d'immobiliers, de valeurs mobilières, de brevets, etc.

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant sur la notice)

Taux de 15 %
(art. 219 I a *ter* et a *quater* du CGI)

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

MVLT imputée sur les P.V.L. de l'exercice

MVLT réalisée au cours de l'exercice

MVLT restant à reporter

Désignation de l'entreprise : A.S.D.E		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 25 Quai André Citroën		Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 8 2 4 6 3 0 7 8 4 0 0 0 1 8		Néant ☐ *					
		Exercice N, clos le, 31/12/2018					
		N-1 31/12/2017					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3	Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AP			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	984	1 804	1 511
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières *	BH	BI			
TOTAL (II)		BJ	BK	984	1 804	1 511	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	4 000	22 914	9 114
		Autres créances (3)	BZ	CA		2 801	5 994
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
DIVERS	Disponibilités	CF	CG		45 988	58 899	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI				
	TOTAL (III)	CJ	CK	4 000	71 703	74 007	
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
Ecart de conversion actif * (VI)		CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	4 984	73 506	75 518	
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :			
Clause de réserve de propriété : *		Immobiliations :		Stocks :			
				Créances :			

Désignation de l'entreprise A.S.D.E		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 1 000)	DA	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	100	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG		
	Report à nouveau	DH	14 373	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	10 194	14 473
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	25 667	15 473
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	18 355	25 482
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 600	7 310
	Dettes fiscales et sociales	DY	7 880	15 604
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	19 005	11 648
Compte régul.	EB			
TO TAL (IV)	EC	47 839	60 045	
Ecart de conversion passif * (V)	ED			
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	73 506	75 518	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	47 839	60 045
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : A.S.D.E		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens* services *	FD		FE		FF		
		FG	111 942	FH		FI	111 942	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	111 942	FK		FL	111 942	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	111 942
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	2 319	
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	93 737	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	436	
	Salaires et traitements *					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions					GA	456
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	4 000
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	100 949
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	10 993	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	10 993	
							17 026	

Désignation de l'entreprise A.S.D.E				Néant ☐ *															
		Exercice N		Exercice N-1															
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 001		2														
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB																	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC																	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 001		2														
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1		1														
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF																	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG																	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1		1														
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	1 000		1														
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ																	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	1 799		2 554														
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	112 943		229 965														
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	102 749		215 492														
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	10 194		14 473														
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO																	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY																	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG																	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP																	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ																	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH																	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ																	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK																	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX																	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC																	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD																	
	(9) Dont transferts de charges	A1																	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2																	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3																	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4																	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9																		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges exceptionnelles</th> <th>Produits exceptionnels</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels</td> <td>1 001</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>				Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels					Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	1 001			
Exercice N																			
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels																		
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	1 001																		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges antérieures</th> <th>Produits antérieurs</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Cf. état 2053-Détail des produits et charges sur ex. antérieurs</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>				Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs					Cf. état 2053-Détail des produits et charges sur ex. antérieurs					
Exercice N																			
Charges antérieures	Produits antérieurs																		
Cf. état 2053-Détail des produits et charges sur ex. antérieurs																			

2053 - Détail des produits et charges exceptionnels au 31/12/2018

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
671800 - Charges except./ope.gestion	1	
771800 - Prod.except./oper.gestion		1
772000 - PRODUITS EXCEP/EX ANT		1 000
Totalisation	1	1 001

2053 - Détail des produits et charges sur ex. antérieurs au 31/12/2018

Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Charges antérieures	Produits antérieurs
Totalisation		

Désignation de l'entreprise **A.S.D.E**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						Consecutives à une réévaluation pratique au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements du poste à poste				
						1		2				
								3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants	M3		KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX	749	
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	1 511	LC		LD	1 055	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	1 511	LO		LP	1 804	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières						1T		1U		1V		
TOTAL IV						LQ		LR		LS		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						ØG	1 511	ØH		ØJ	1 804	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				1		2		3		
								4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	IO		LV		LW		1X		
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencs et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencs, aménagements divers	IU		MM		MN	749	MO	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique	IW	527	MS		MT	2 038	MU	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III	IY	527	NG		NH	2 787	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations	IØ		ØX		ØY		ØZ	
Autres titres immobilisés		1I		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières		12		2E		2F		2G		
TOTAL IV		13		NJ		NK		2H		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				14	527	ØK		ØL	2 787	ØM

Exercice N clos le : 31/12/2018

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : A.S.D.E

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
	1	2			5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan; de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : A.S.D.E										Néant ☐	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (O U VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE		PF		PG		PH		
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD		QE	131	QF		QG	131	
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	527	QM	325	QN		QO	853	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	527	QV	456	QW		QX	984	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ØN	527	ØP	456	ØQ		ØR	984	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL				NM				NO		
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)			NZ		
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à évaluer							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : A.S.D.E							Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF			
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI			
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR			
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S			
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U			
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y			
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D			
		6E	6F	6G	6H			
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5			
		9U	9V	9W	9X			
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9			
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S			
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	4 000		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A			
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	4 000		
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	4 000		
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	4 000	UF				
		UG		UH				
		UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.						10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2056 - Détail des provisions pour hausse des prix au 31/12/2018

Libellé	Montant début exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin exercice
Totalisation				

2056 - Détail des autres provisions réglementées au 31/12/2018

Libellé	Montant début exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin exercice
Totalisation				

2056 - Détail des provisions pour impôts au 31/12/2018

Libellé	Montant début exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin exercice
Totalisation				

2056 - Détail des autres provisions pour risques et charges au 31/12/2018

Libellé	Montant début exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin exercice
Totalisation				

2056 - Détail des autres immobilisations financières

au 31/12/2018

Libellé	Montant début exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin exercice
Totalisation				

2056 - Détail des autres provisions pour dépréciation au 31/12/2018

Libellé	Montant début exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin exercice
Totalisation				

Désignation de l'entreprise : A.S.D.E										Néant ☐ *	
CADRE A		ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT		UV		UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	4 800		4 800				
	Autres créances clients			UX	22 114		22 114				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	1 301		1 301				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	1 500		1 500				
	Charges constatées d'avance			VS							
	TOTAUX			VT	29 715	VU	29 715	VV			
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d' 1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 600		2 600						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	1 799		1 799					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	6 081		6 081					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	18 355		18 355						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	19 005		19 005						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	47 839	VZ	47 839						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques VL		18 355		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : A.S.D.E						Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31/12/2018				
I. REINTEGRATIONS						BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :			
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE					
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX					
	Amendes et pénalités		WJ		Charges financières (art. 212 bis) *		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *											
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)											
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						
		{		- imposées au taux de 0 %								
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		{		- Plus-values nettes à court terme								
		{		- Plus-values soumises au régime des fusions								
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)												
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW				
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												
TOTAL I										11 993		
II. DEDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *												
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)												
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							
			{		- imposées au taux de 0 %							
			{		- imposées au taux de 19 %							
			{		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							
			{		- imputées sur les déficits antérieurs							
Autres plus-values imposées au taux de 19 %												
Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *												
Régime des sociétés mères et des filiales *												
Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation										2A		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *											
	Majoration d'amortissement *											
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9		Entreprises nouvelles 44 sexies		L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5	
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6		Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA	
	Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies et octies A)		OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		1F		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC	
					Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)												
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9		Créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI				
Dédutions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												
III. RESULTAT FISCAL										TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						{		bénéfice (I moins II)		XI		
						{		déficit (II moins I)		XJ		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *						ZL				XL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *										XO		
RESULTAT FISCAL						BENEFICE (ligne XN) ou DEFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN		11 993		
										0		

2058A - Réintégrations diverses
au 31/12/2018

Libellé	Montant
Totalisation	

2058A - Déductions diverses

au 31/12/2018

Libellé	Montant
Totalisation	

Désignation de l'entreprise <u>A.S.D.E</u>		Néant ☒ *	
I. SUIVI DES DEFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1e bis A1, 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
Reprises sur l'exercice			
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1e bis A1, 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI ↓ ligne WU	

CONSEQUENCE DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)	XU	☐
--	----	--------------------------

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

2058B - Détail des provisions pour risques et charges au 31/12/2018

Provisions pour risques et charges	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Totalisation		

2058B - Détail des provisions pour dépréciation au 31/12/2018

Provisions pour dépréciation	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Totalisation		

2058B - Détail des charges à payer au 31/12/2018

Charges à payer	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Totalisation		

Désignation de l'entreprise : A.S.D.E										Néant ☐ *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB	100				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	14 473		- Autres réserves	ZD						
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE						
					Autres répartitions	ZF						
					Report à nouveau	ZG	14 373					
TOTAL I			ØF	14 473	(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	14 473			
RENSEIGNEMENTS DIVERS												
Exercice N : Exercice N-1 :												
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7				YQ							
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR							
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS							
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance				YT	6 100		128 752				
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 14 400				XQ	17 280		15 912				
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU							
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	4 234		14 263				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV							
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES				ST	66 123		46 995				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	93 737		205 921				
IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	76		76				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS				9Z	360						
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	436		76				
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	62 797		45 410				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	3 570		22 106				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1, ou modèle 2460 de 2017) *				ØB							
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS							
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK			%		%		
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP				- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Sinon 0				ZR			
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG							
REGIME DE GROUPE *	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH							
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA				Plus-values à 15%	JK			Plus-values à 0%	JL		
					Plus-values à 19%	JM			Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble. JD				Plus-values à 15%	JN			Plus-values à 0%	JO		
					Plus-values à 19%	JP			Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH				N° SIRET de la société mère du groupe JJ							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : A.S.D.E						Néant ☒ *	
A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)	
⑦	⑧	⑨	19%	15% ou 12,80%	0%	⑩	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins valeur nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)						
	CADRE B : plus ou moins valeur nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)						
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)							
			(A)	(B) (Ventilation par taux)	(C)		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

2059A - Détail des immobilisations cédées au 31/12/2018

Nature et date d'acquisition des éléments cédés	Valeur d'origine	Valeur réévaluée	Amortiss.	Autres amortiss.	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant global	Court terme	Long t. 19%	Long t. 15% 16%	Long t. 0%	Plus-values 19%
--	---------------------	---------------------	-----------	---------------------	----------------------	------------------	-------------------	----------------	----------------	--------------------	---------------	--------------------

Totalisation

2059A - Divers autres éléments au 31/12/2018

Libellé	Court terme	Long terme		Plus-values
		19%	15% ou 12,8%	
			0%	19%
Totalisation				

Désignation de l'entreprise : A.S.D.E		Néant ☒				
A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)						
Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies I ter et I quater CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus- values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de N - 1					
	N - 2					
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies I ter et I quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1				
		N - 2				
		N - 3				
		N - 4				
		N - 5				
		N - 6				
		N - 7				
		N - 8				
	N - 9					
TOTAL 2						
B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.						
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)		☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)				
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
TOTAL						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : A.S.D.E

Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,80 % ❷ .

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,80 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ❸	Solde des moins-values à 12,80 % ❹
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3			
long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 4		
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❺	Solde des moins-values à reporter col. ❷ = ❷ + ❸ + ❹ - ❺ - ❻
	A 19 % 16,5% (1) ou à 15 % ❷	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ❸	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❹	A 15 % Ou A 16,5 % (1) ❸		
Moins-values nettes N						
N - 1						
N - 2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 3					
N - 4						
N - 5						
N - 6						
N - 7						
N - 8						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

**RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N° 2059-D 2019

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>A.S.D.E</u>				Néant ☒ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Fiche de calcul pour les activités de location ou de sous-location d'immeubles nus et pour les retraitements de valeur ajoutée à reporter sur le 1329 et 1330-CVAE

Renseigner ci-contre le code 1 si vous êtes concernés par cette fiche, 0, pour activer le report sur le cerfa 2059E.

L'utilisation de cette fiche impose que l'imprimé 2059E ne soit pas saisi directement.

=> pour la valeur ajoutée 1329/1330-CVAE ligne SA du 2059E, renseigner 100% en colonne n°2 et saisissez les retraitements nécessaires

=> pour la valeur ajoutée activité de location renseigner le taux, en colonne n°2, à appliquer sur les produits et charges pour l'année considérée, avec possibilité de modifier en colonne n°3 et saisissez les retraitements si nécessaire pour la valeur ajoutée 1329/1330-CVAE ligne SA du 2059E

Désignation de l'entreprise : A.S.D.E				
Exercice ouvert le : 01/01/2018 et clos le : 31/12/2018 Durée en nombre de mois 12				
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE		n°1: 100%	n°2: 80,0 %	n°3: saisie
Ventes de marchandises	OA			
Production vendue - Biens	OA			
Production vendue - Services	OA	111 942	89 554	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL			
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT			
TOTAL 1	OX	111 942	89 554	89 554
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE			
Subventions d'exploitation reçues	OF			
Variation positive des stocks	OD			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT			
TOTAL 2	OM			
Retraitement des produits suivants pour le calcul de la valeur ajoutée à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE (ligne de totalisation SA, ci-dessous)				
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON	2 319	1 856	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	ON			
Autres achats	ON	7 487	5 990	
Variation négative des stocks	OQ			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	71 850	57 480	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ			
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9			
Moins-value de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY			
TOTAL 2	OJ	81 657	65 325	65 325
Retraitement des charges suivantes pour le calcul de la valeur ajoutée à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE (ligne de totalisation SA, ci-dessous)				
III - Valeur ajoutée produite				
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL3	OG	30 286	24 228
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	SA		30 286	

Désignation de l'entreprise : A.S.D.E		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2018		et clos le : 31/12/2018	
		Durée en nombre de mois 12	
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :			
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	111 942	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	111 942	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	9 807	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	71 850	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	81 657	
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	30 286
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF)		SA	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		
V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs			
Effectifs moyens du personnel	YP		
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1/0 (1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

N° SIRET 82463078400018

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE A.S.D.E

ADRESSE (voie) 25 Quai André Citroën

CODE POSTAL 75015

VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

100

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique GUEDJ Prénom(s) MURIEL

Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 100

Naissance : Date 26/07/1959 N° département 92 Commune COURBEVOIE Pays FRANCE

Adresse : N° 25 Voie QUAI ANDRE CITROEN

Code postal 75015 Commune PARIS Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0

(1)

Néant ☒

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

N° SIRET 82463078400018

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE A.S.D.E

ADRESSE (voie) 25 Quai André Citroën

CODE POSTAL 75015 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2900-SD
(2019)Formulaire obligatoire
Art. 46 quater-0 BA
de l'annexe III au CGI

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

**SUIVI DES INTERETS DUS A DES SOCIETES LIEES OU REMUNERANT
DES EMPRUNTS GARANTIS PAR DES SOCIETES LIEES DIFFERES
EN APPLICATION DE L'ARTICLE 212 DU CGI**

Dénomination de l'entreprise	A.S.D.E	N°Siret	82463078400018
Adresse	25 Quai André Citroën 75015 PARIS		

I - QUOTITE D'INTERETS DIFFERES AU TITRE DE L'EXERCICE

Intérêts déductibles (cf. I de l'article 212 du CGI) versés à des entreprises liées ou rémunérant des emprunts garantis par des sociétés liées au titre de l'exercice	(a)	
Moyenne des sommes mises à disposition par des entreprises liées au titre de l'exercice	(b)	
Montant des capitaux propres au début ou à la fin de l'exercice ⁽¹⁾	(c)	25 667
Ratio d'endettement = $(a) \times [1,5 \times (c) / (b)]$	(d)	
Résultat courant avant impôts de l'exercice ⁽²⁾	(e)	10 993
Dotations aux amortissements de l'exercice et quote-part de loyer de crédit-bail prise en compte dans le prix de levée d'option	(f)	
Ratio de couverture d'intérêts = $25\% \times [(e) + (f) + (a)]$	(g)	2 748
Ratio d'intérêts servis par des entreprises liées = montant des intérêts reçus des entreprises liées	(h)	
Montant le plus élevé des trois ratios [(d) ou (g) ou (h)]	(i)	2 748
FRAC TION D'INTERETS DIFFERES AU TITRE DE L'EXERCICE = $(a) - (i)$ [Si $(j) < 150\,000$ euros indiquer 0]	(j)	0

II - SUIVI DES INTERETS DIFFERES

Stock d'intérêts différés à l'ouverture de l'exercice ⁽³⁾	Créés au titre du dernier exercice clos	(k)	
	Créés antérieurement au dernier exercice clos	(l)	
Montant de la décote ⁽⁴⁾ = $(l) \times 5\%$		(m)	
Stock d'intérêts différés restant à imputer après décote à l'ouverture de l'exercice = $(k) + (l) - (m)$		(n)	
Plafond d'intérêts différés imputables au titre de l'exercice = $(g) - (a)$ [si $(o) < 0$, indiquer 0]		(o)	2 748
Montant d'intérêts différés issus d'exercices antérieurs et imputés au titre de l'exercice ⁽⁵⁾		(p)	
Stock d'intérêts différés à la clôture de l'exercice = $(n) + (j) - (p)$ ⁽⁶⁾		(q)	

(1) ou montant du capital social à la fin de l'exercice si la société respecte les dispositions édictées par le code de commerce et plus particulièrement les articles L223-42, L225-248 et L241-6 et L242-29 de ce code.

(2) solde intermédiaire de gestion comptable déterminé dans les conditions prévues par l'article 532-7 du plan comptable général (ligne GW du tableau n°2052).

(3) Pour les membres d'un groupe fiscal, ce stock se limite aux intérêts différés non encore imputés créés avant la date d'entrée dans le groupe, ainsi qu'à ceux transférés sur agrément à la société membre bénéficiaire des apports à l'issue d'opération de restructuration (cf 6 de l'article 223 I, et II de l'article 209 du CGI).

(4) en cas d'application de la tolérance prévue au n° 140 du BOI-IS-BASE-35-20-40-10 (exercice d'une durée inférieure à 12 mois) porter en (m) le montant de la décote à son prorata en mois étant précisé que pour apprécier la durée de l'exercice tout mois entamé est pris en compte pour un mois plein.

(5) (p) = (o) dans la limite de (n).

(6) Pour les membres d'un groupe fiscal, il convient de ne pas majorer le stock de la variable (j) (cf 14ème alinéa de l'article 223B du CGI).